

**Comité d'Ile de France**



**de la Fédération Française de cyclisme**



**252, rue de Rosny – 93106 Montreuil Cedex – Tél. : 0142870010**

**Règlement  
des  
Championnats d'Ile de France  
sur route**

**’’Contre la montre individuel ou par équipe’’**

**Catégories :  
Espoirs – Juniors**

**Dames Juniors - Dames Seniors**

**Critérium Régional Cadets**

**’’ Contre la montre équipe’’**

## **Dispositions générales :**

Le présent cahier des charges et règlement est applicable à toutes les épreuves officielles sur route d'une journée, contre la montre individuel ou par équipe des catégories: Espoirs\*, Juniors, Cadets, Dames Juniors et Dames seniors.

\*Les "Pro" des équipes du "Pro Tour" perdent leur "statut espoir".

\*Les "Pro" des équipes "Continetales Professionnelles" et "Continetales" conservent leur "statut d'espoir".

\*Les "Pro" espoirs des équipes "Continetales Professionnelles" et "Continetales" dont le club de rattachement est un club d'Ile de France peuvent participer.

\*Pour participer aux championnats d'Ile de France, les coureurs membres des groupes sportifs doivent être engagés par leur groupe sportif et courir sous l'appellation et les couleurs de ces derniers.

## **ENGAGEMENTS :**

La confirmation au Comité Régional des engagements des coureurs juniors qualifiés par les semi régionales, des coureurs juniors repêchés par le Conseiller Technique Régional ou dispensés des semi régionales des coureurs espoirs "Pro" et 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories (engagement libre), des dames juniors et seniors (engagement libre), des équipes cadets et juniors (engagement libre des équipes) pour les épreuves officielles, s'effectue par les groupes sportifs, clubs ou les départements dans les délais prévus.

Le Comité régional fournit aux organisateurs la liste des coureurs et / ou des équipes régulièrement engagés. Aucun engagement sur place n'est admis.

## **REMISE DES DOSSARDS :**

- Les dossards sont exclusivement délivrés par le collège des commissaires arbitres, après vérification des licences qui doivent être présentées par les responsables de clubs ou de départements pour tous les coureurs du club ou du département (en une seule fois) ou les coureurs.

**Il est formellement interdit de modifier les dimensions des dossards.**

## **REUNION DES RESPONSABLES DE CLUBS OU DEPARTEMENTS.**

Une heure avant le départ de l'épreuve, l'organisateur doit réunir dans une salle appropriée et en présence des membres de l'organisation, du collège des commissaires arbitres, tous les responsables de clubs et /ou départements pour leur exposer l'aspect sportif, technique et les particularités de l'épreuve.

## **SUIVEURS ET LICENCES:**

Tous les suiveurs (sauf les journalistes et les invités d'honneur) doivent être licenciés à la F.F.C. à un titre quelconque.

## **PROTOCOLE:**

Après l'arrivée, les responsables d'équipes doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole (tel que défini à la réunion des responsables d'équipes).

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes. Aucune publicité ne sera autorisée sur le maillot de Champion d'Ile de France lors du protocole.

## **Attribution des Maillots Fleurdelisés de Champions Régionaux :**

- Chaque coureur de la première équipe juniors.
- La première dame junior.
- La première dame senior.
- Le premier homme junior.
- Le premier homme espoir.

## **Attribution des Ecussons Fleurdelisés :**

Chaque coureur de la première équipe cadets .

Au responsable de département de la première équipe cadets.

Au responsable de Club de la première équipe Juniors.

## **CONTRÔLE DES BRAQUETS POUR LES CADETS JUNIORS HOMMES ET DAMES :**

L'organisateur d'une épreuve réservée aux cadets, juniors hommes et dames doit prévoir une zone à proximité du départ de l'épreuve où sera impérativement effectué le contrôle des braquets (pour mémoire : juniors hommes et dames 7,93 mètres, cadets 7,47 mètres). Un contrôle des braquets peut être également effectué à l'arrivée.